

Fondation des écoliers du Mont-Bleu

Procès-verbal de la réunion ordinaire Le jeudi 1er décembre 2022 à 18h30 Au Salon du personnel de l'école

Étaient présents :

Yves Oukouomi Lowé (président) Julien Gravel (trésorier) Marjorie Gasse (administratrice) Julie Vachon (administratrice)

Invitée :

Chantal Cousineau (directrice de l'école)

Absences:

Philippe Poirrier (administrateur)

1. Accueil, présences et ouverture de la séance

M. Julien Gravel souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration (membres) ainsi qu'à la directrice de l'école, Mme Chantal Cousineau. Le quorum est constaté. L'ouverture de la séance se fait à 18h30. M. Philippe Poirrier étant absent aujourd'hui, il a toute de même donné son appui à l'adoption du PV de la dernière rencontre et pour l'adoption des états financiers au 30 novembre 2022.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Julien Gravel, fait la lecture de l'ordre du jour.

Adoption de l'ordre du jour proposée par M. Yves Oukouomi Lowé et appuyée par Mme Marjorie Gasse.

RÉSOLUTION à l'unanimité F2022-2023-5

3. Adoption du procès-verbal du 22 septembre 2022.

Le procès-verbal du 22 septembre 2022 a déjà été partagé par courriel. Il n'y a pas de modifications à apporter au procès-verbal ni de points découlant. Il est mentionné que les PV de la Fondation pourraient être partagée sur la page internet de l'école tout comme le sont maintenant les PV des rencontres de l'OPP. Les membres sont en accord.

Adoption du procès-verbal proposée par Mme Marjorie Gasse et appuyée par Mme Julie Vachon

RÉSOLUTION à l'unanimité F2022-2023-6

4. Nouvelles de la directrice de l'école.

Mme Chantal Cousineau partage les informations suivantes :

- Une rencontre a eu lieu ce matin avec M. Martin Boileau des ressources matérielles de la CSSPO. Le but de la rencontre était de planifier l'aménagement de la cour d'école en lien avec la demande de financement liée aux infrastructures sportives acceptée au montant de 75,000\$ ainsi que le retrait éventuel des modulaires d'ici un à deux ans. Un plan d'implantation en phase sera mis en place avec un début des travaux avant la fin de l'année scolaire 2022-2023. Finalement, les problèmes de drainage ont été adressés.
- Une nouvelle demande de financement est en cours pour la mesure 50530 pour un montant de 100,000\$. Cette demande sera envoyée au Ministère le 13 décembre 2022.
- L'équipe des bénévoles aux diners pizzas sont heureux de la décision d'offrir des pizzas coupées en huit pointes au lieu de pizzas à 10 pointes car les pointes sont coupées plus également.
- Le conseil d'établissement souhaite que les revenus nets d'un diner pizza soit investis dans la charité locale ou internationale. L'équipe-École prépare une demande à la Fondation d'ici la pause des fêtes.
- Pour les sorties scolaires de fin d'année, l'école sera probablement en mesure d'assumer certains frais avec des fonds dédiés pour des activités thématiques, par exemple, les frais d'autobus pour la sortie des 4^e année au centre Geronimo Plein Air.

Les membres remercient Mme Chantal Cousineau pour les nouvelles.

5. Adoption des états financiers au 30 novembre 2022.

M. Julien Gravel présente les états financiers au 30 novembre 2022 ainsi que d'autres rapports financiers. Les faits saillants suivants sont mentionnés :

- La valeur de la Fondation au 30 novembre est de 79,119\$.
- De ce montant, 3 montants sont affectés à des demandes de financement pour un montant de 75,000\$.
- Le premier montant affecté est de 25,000\$ pour une demande de financement acceptée pour l'ajout de trois maisonnettes thématiques et de deux structures de type « grimpeur », soit un tipi et une fusée géante. Total de la demande acceptée est de 75,000\$ et l'investissement aura lieu à l'été 2023.
- Le deuxième montant affecté est de 25,000\$ pour une demande au Fonds vert de la Ville de Gatineau pour l'ajout d'une classe verte ainsi que la plantation d'arbres dans la cour d'école. Total de la demande en cours est de 50,000\$ et les investissements auront lieu soit à l'été/automne 2023 ou au printemps/été 2024.
- Le troisième montant affecté est de 25,000\$ pour une demande de financement à la mesure 50530 qui sera déposée le 13 décembre 2022 et qui vise l'ajout d'abris solaires où les rangs sont formés, près des portes d'entrée de la cour d'école. Total de la demande qui sera soumise est de 100,000\$ et les investissements souhaités auront lieu au printemps/été 2024. Le montant affecté de 25,000\$ devra être réduit à 10,000\$ car la mesure a été modifiée et demande seulement que 10% des fonds soient de l'argent-parents.
- Au niveau du budget annuel, le surplus budgété de 10,000\$ devrait atteindre environ 12,000\$ d'ici le 30 juin 2023. Ce surplus prévu devra être affecté à la zone active du plan d'aménagement où les investissements prévus seront importants.
- Les revenus nets de la première campagne de financement totalisent plus de 7,000\$ et ont dépassés le budget de 3,750\$. Ces revenus seront comptabilisés en décembre 2022.
- La vente de chandails à l'effigie de l'École a généré un petit profit de moins de 200\$. La fondation a profité d'une réduction du cout unitaire grâce à une plus grande quantité vendue que prévue.

Suite à la présentation, Mme Julie Vachon propose l'adoption des états financiers au 30 novembre 2022 et elle est appuyée par Mme Marjorie Gasse.

RÉSOLUTION à l'unanimité F2022-2023-7

6 a). Discussions et résolutions : Dépôt – demande au Fonds vert

M. Julien Gravel présente la demande complète de financement au Fonds vert de la Ville de Gatineau qui a été présentée le 1 novembre 2022. La demande comprend une classe verte avec des espaces polinisateurs, une forêt nourricière et la plantation de 16 arbres dans la cour d'école. Nous recevrons une réponse dans 3 à 4 mois. Si la demande est acceptée,

celle-ci sera transmise aux ressources matérielles de la CSSPO afin de débuter les appels d'offres et la planification d'un plan d'implantation.

6 b). Discussions et résolutions : Prochaines étapes de la cour d'école.

Avec la demande acceptée de 75,000\$ pour les infrastructures sportives, le demande en cours au Fonds vert de la Ville de Gatineau de 50,000\$ et la prochaine demande de financement à la mesure 50530 qui sera soumise le 13 décembre prochain au montant de 100,000\$, les investissements prévus au plan d'aménagement couvrent une bonne partie du plan d'aménagement. Par contre, la zone active, où le drainage est problématique, n'a pas été touchée par les 3 demandes mentionnées ci-dessus. Cette zone active comporte des investissements majeurs. Puisque le montant affecté pour la mesure 50530 de 25,000\$ est surévalué de 15,000\$ et que le surplus prévu au 30 juin 2023 est de 12,000\$, les membres souhaitent que ces deux montants soient affectés aux investissements prévus à la zone active. Une décision d'affectation sera prise vers la fin de l'année scolaire 2023 lorsque les montants finaux seront plus précis et connus.

7. Varia et calendrier des dates des prochaines rencontres

Il n'y a pas de point varia.

La prochaine rencontre aura lieu le 23 mars 2023 à 18h30 au Salon du personnel de l'école.

8. Clôture de la séance à 19h30

Yves Oukouomi Lowé Président Julien Gravel Trésorier